

Porrentruy, le 20 mai 2021

## La Banque Cantonale du Jura renouvelle avec succès le label « Fair-ON-Pay »

**La Banque Cantonale du Jura a renouvelé avec succès la certification «Fair-ON-Pay» qui atteste du respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le label a été délivré par la société Comp-On-SA et certifié par un organe indépendant, le Centre de partenariat social pour l'égalité salariale dans les banques (CeParEB).**

Employeur de référence, la BCJ emploie 150 personnes. La certification Fair-ON-Pay s'inscrit dans la continuité d'une gestion responsable des ressources humaines qui privilégie l'égalité des chances, l'épanouissement professionnel ainsi que des conditions de travail attractives et valorisantes.

Cette analyse a été menée suite à l'entrée en vigueur de la révision de la loi fédérale sur l'égalité (LEg) le 1er juillet 2020. La BCJ s'est soumise avec succès à une analyse approfondie effectuée par la société Comp-on, basée sur l'instrument Logib. Cette analyse a permis de conclure que l'écart de rémunération entre les sexes est inférieur à la limite de tolérance de 5%. Ce résultat a été certifié par SGS, Société Générale de Surveillance, et validé par un organe de révision.

La LEg révisée exige une vérification supplémentaire et indépendante de l'analyse effectuée. A cette fin, la BCJ a décidé de profiter de la possibilité d'une vérification par les partenaires sociaux. Le Centre de partenariat social pour l'égalité salariale dans les banques (CeParEB) a examiné l'analyse et a confirmé non seulement qu'elle était formellement correcte, mais aussi qu'elle était conforme à toutes les exigences du label de qualité CeParEB.

Cette attestation de conformité est valable quatre ans et est régulièrement soumise à analyse afin de garantir le respect continu de sa certification.



### Contact

**Margaux Häni** Responsable communication & marketing | Tél. : 032 465 13 66 | E-mail: [margaux.haeni@bcj.ch](mailto:margaux.haeni@bcj.ch)

Plus d'informations sur [www.bcj.ch](http://www.bcj.ch)

Note à la rédaction: Afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par SIX - Swiss Exchange, ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse.

**Ma BCJ** *Ma banque*